



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 28 octobre 2021

Consultations du préfet coordonnateur de massif des Pyrénées sur les thèmes du pastoralisme et de l'ours

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur de massif et du plan national d'actions ours brun, a réuni successivement des élus du massif, des acteurs du pastoralisme et des acteurs de l'environnement, du tourisme et de la montagne

Deux sujets étaient à l'ordre du jour de cette concertation : le projet de plan pastoralisme d'une part et l'ours d'autre part.

Le préfet a indiqué, qu'en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs du massif, l'Etat soutiendrait le "plan pastoralisme" porté par l'Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées (ACAP). L'objectif est d'aboutir à un plan partenarial pour le début de l'année 2022.

Ce plan sera élaboré dans le cadre du groupe de travail élargi du Comité de massif des Pyrénées consacré à l'agriculture, au pastoralisme et aux filières agro-alimentaires qui se réunira début décembre. Il sera articulé autour de trois volets : l'animation et les investissements pastoraux, la structuration des filières au bénéfice des éleveurs et la promotion des produits, la communication vers les différents usagers de la montagne.

Concernant le sujet de l'ours, le préfet a rappelé que les conditions de la concertation n'avaient pas été réunies pour répondre cette année au projet Life Ours lancé par la Commission européenne. Il a proposé comme il l'avait déjà indiqué, qu'une large concertation soit engagée avec l'ensemble des acteurs du massif, pour élaborer, sur de nouvelles bases, une réponse au prochain appel à projets de la Commission au titre du programme Life.

Une proposition de méthode d'élaboration sera présentée et fera l'objet d'échanges lors de la prochaine réunion du groupe pastoralisme et ours le 8 décembre prochain. L'objectif est de déterminer et de proposer, de façon équilibrée, des actions tant en faveur de la connaissance et de la conservation de l'ours, qu'en faveur de l'aide et de la protection apportée aux éleveurs pour limiter la prédation.

Le préfet a clairement réaffirmé que le programme Life ne prévoyait aucune réintroduction d'ours.

Il a par ailleurs demandé à tous ses interlocuteurs de lui adresser des propositions permettant de compléter le feuille de route ours et pastoralisme que lui adressent les ministres chaque année.

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)